



La Commune



Education nationale : Rien n'est fini, loin de là ...

loin de là ...

La rentrée s'est faite, certes, mais dans des conditions difficiles, avec une dégradation des conditions de travail et d'études pour les personnels et les élèves. Des milliers de postes enseignants ont été supprimés : 2 555 au budget, 1 500 à rendre d'un " trop perçu " des années précédentes et 1 800 postes correspondant aux 5 000 stagiaires IUFM de moins que l'an passé. Le point deux mois après la rentrée.

Plus de 20 000 postes de surveillance ont disparu dans les collèges et lycées : 14 600 postes de MI-SE (surveillants), 34 000 aides-éducateurs, remplacés par 19 890 assistants d'éducation. Et, pour couronner le tout, le rapport Thélot vient de sortir. Analyse.

Budget 2005 : de pire en pire

Fin septembre, le ministre Fillon a présenté à la presse son projet de budget pour 2005 : la logique bien sûr reste la même, à savoir la réduction des dépenses de l'état, donc celles des services publics. Il y aurait encore environ 7 000 postes d'enseignants en moins, ainsi que de nouvelles disparitions de postes administratifs et de surveillance. Les postes aux concours dans le second degré ne compenseront absolument pas les départs à la retraite prévisibles, tandis que le nombre de postes au concours de professeurs des écoles est en diminution (le nombre d'enfants scolarisés est à la hausse depuis la rentrée 2002). Par ailleurs, 187 concours vont être tout simplement fermés pour 2005 : 75 des 178 concours externes et 99 des 169 concours internes. Le recrutement des professeurs de LP est particulièrement touché, avec 66 % de concours en moins, ainsi que l'enseignement technique, avec 67 % de concours en moins. Moins de postes titulaires signifie un recours accru à des personnels précaires, recrutés localement, et la liquidation d'une partie de l'enseignement public technologique et professionnel.

Rapport Thélot : très inquiétant

Le 12 octobre, Claude Thélot a remis au Premier Ministre les propositions du rapport de la Commission nationale sur l'avenir de l'école, qui serviront de base à la future loi d'orientation pour l'éducation Nationale. F.Fillon devrait présenter un projet de loi en Conseil des Ministres d'ici la fin de l'année, dont le texte serait ensuite débattu. Voici quelques éléments de ce rapport particulièrement éclairants quant aux intentions du ministère : il y aura trois niveaux d'enseignements ; d'abord un " socle commun des indispensables " composé de la langue française, des maths, de l'anglais de communication internationale, des technologies de l'information et de communication, de l'éducation à la vie en commun, plus d'autres enseignements communs obligatoires (sport, arts, humanités, sciences, langue vivante, travail manuel, découverte de l'entreprise, en collège) ; enfin des enseignements complémentaires optionnels en fonction de la " réussite " de chacun. La 6e sera rattachée au cycle d'approfondissement avec le CE2, CM1 et CM2. La scolarité sera centrée sur le " socle " : on assiste à un appauvrissement général des contenus, de plus en plus utilitaristes, et à une différenciation accrue entre élèves aux parcours de plus en plus individualisés. La seconde de détermination disparaît, avec des choix plus précoces à faire pour les élèves.

Un nouveau métier d'enseignant

L'éducation à la civilité prend une place énorme, transformant les enseignants en éducateurs. On parle désormais de polyvalence, en particulier pour les profs de collège, ce qui est une régression évidente de la qualification enseignante ; la formation continue serait rendue obligatoire et évaluée, avec des incidences sur la carrière. De nouvelles tâches définies localement seraient confiées aux enseignants (aide, surveillance, etc.), allongeant leur temps de présence dans les établissements de 4 à 8 heures par semaine ! Il y aura des " chefs d'équipe " pour coordonner par exemple l'action pédagogique. Par ailleurs, les chefs d'établissement verront leur rôle accru dans le cadre de l'autonomie des établissements. Les programmes et les horaires seront modulés selon " l'établissement ", " ses responsables ", " ses élèves ", " ses projets " ; il est question de " *contrat tripartite, signé par l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale* " !

La responsabilité des directions syndicales

En bref, c'est la poursuite par le gouvernement, dans le cadre de l'Union Européenne, des attaques contre un enseignement de qualité avec des normes nationales, avec des statuts, c'est-à-dire des personnels qualifiés ayant des droits et des garanties. Le rapport Thélot, c'est le démantèlement de l'éducation Nationale, pour répondre avant tout à des besoins économiques, à des logiques qui ne sont pas celles de l'école. Partout en Europe, il s'agit de substituer les compétences aux qualifications, de disloquer et privatiser des secteurs entiers des services publics, de détruire le statut général de la fonction publique, notamment avec la décentralisation. Quant aux directions syndicales, certaines voient de bonnes choses dans le rapport Thélot, d'autres attendent le mois de décembre pour appeler à une grève ... Toutes quasiment sont prêtes à participer aux négociations sur la base du Rapport ! Les personnels, sans nul doute, veulent une réponse immédiate, unitaire, à la hauteur de ces attaques gravissimes contre l'éducation Nationale. Il en va de la responsabilité des directions syndicales : vont-elles, une nouvelle fois, comme en 2003 sur la décentralisation et les retraites, aider ce gouvernement à faire passer ses réformes ?

Modifié le mardi 19 septembre 2006

Voir aussi dans la catégorie France

La formation professionnelle en miettes - Première partie

Dossier du mois La loi El Khomri a mis en route le « Compte Personnel d'Activité » (CPA). Un « compte » qui aurait pu aussi bien s'appeler « Compte de Précarité Assurée », sous couvert... >>

Vers un Manifeste de La Commune

Comme l'avait déjà annoncé Marx, le capitalisme condamne des masses considérables d'êtres humains « mourir de faim dans un monde d'abondance ». Comme l'avait annoncé Jaurès : «... >>

Urgence - Hôpital

Les hôpitaux sont la proie des prédateurs au pouvoir. S'appuyant sur des lois, des décrets, des réformes de rationnement et de rentabilisation de la santé, au nom de « la maîtrise des... >>

Comment Macron et Collomb traquent les réfugiés

Une Europe qui refuse d'accueillir les réfugiés. En France, malgré les discours démagogiques de Macron les réfugiés demeurent aux yeux de tous ces politiciens le fardeau qu'ils veulent... >>

Contre Mélenchon

Contribution de Daniel Petri. Ci-dessous le sommaire et la préface. Vous pouvez retrouver l'intégralité de contribution en PDF joint. (Voir partie II) >>

La violence policière « en marche »

L'état d'urgence, reconduit à plusieurs reprises depuis deux ans, a jeté une lumière crue sur la violence policière de l'État. Les « bavures » sont nombreuses, de plus en plus graves,... >>
